

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il faut absolument que l'enfant ait un code des règles : une grammaire. On ne fait pas un théologien sans qu'il étudie au moins le catéchisme, et la grammaire est le catéchisme de l'orthographe. Mais la règle doit toujours découler des exemples ; puis, épurée et précisée elle se rapprochera peu à peu de l'énoncé rigoureux.

Nous ne répétons pas assez : les répétitions resteront l'âme des fortes études. La permutation est encore un grand moyen d'obtenir une bonne orthographe, puis enfin l'analyse. C'est un peu la vieille école, mais ces procédés sont excellents. Peu d'analyse écrite, mais beaucoup d'orale : on met les élèves en face du rôle rempli par les mots. Les dictées récapitulatives sur les règles étudiées sont également très profitables. Dans l'orthographe d'usage, il faut lutter contre les impressions erronées en exigeant dès le commencement des copies rigoureuses, afin de donner un première physionomie exacte. Notre devoir est d'enseigner le mieux possible la langue maternelle, car elle a, de nos jours, une grande importance.

Les maîtres doivent se pénétrer de cette idée que le guide est un maximum et qu'ils ne doivent pas se faire de reproches s'ils ne peuvent le résoudre complètement. Les leçons orales de grammaire seront courtes ; et dureront 10 à 15 minutes. Le temps suivant sera consacré à l'exercice écrit.

Voilà quelques idées de cette brillante causerie. Ce que l'on ne peut résumer ce sont les détails pittoresques, les exemples nombreux et l'éloquence du conférencier.

M. Currat, inspecteur, le remercie chaleureusement de son exposé et souhaite que la nouvelle méthode produise les plus heureux résultats.

Les derniers points des tractanda sont rapidement enlevés et chacun s'en va avec le souvenir d'une journée aussi intéressante que fructueuse.

F. RUFFIEUX *secrétaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Impossible neutralité. — Que de fois M. Ferdinand Buisson n'a-t-il pas répété à la tribune de la Chambre française les fameuses déclarations de Jules Ferry sur le sens et l'application du principe de la neutralité : « Au moment de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance *un seul honnête homme* qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; si non, parlez hardiment. » C'était en 1883. Depuis, on s'est aperçu maintes fois de la difficulté de mettre en pratique ce principe qui paraît au premier abord si simple et si plein de tolérance. Ce même M. Buisson n'écrivait-il pas, à ce propos, le 7 octobre dernier, dans le *Manuel général* : « A ceux qui, sous prétexte de neutralité, refuseraient de laisser enseigner à leurs enfants, l'un la validité du mariage civil ; l'autre, le devoir de servir la patrie ; un autre, le respect de la loi ; un autre encore, la liberté de conscience

et les droits de l'homme, l'école publique répondrait qu'elle n'a jamais promis de s'abstenir d'enseigner ces choses, et elle passerait outre. »

Fort bien ! Mais alors que devient la déclaration de Jules Ferry dont on fait état ? Car, de cet enseignement, entendu surtout de la façon jacobine et sectaire des anticléricaux français, combien d'honnêtes gens peuvent être et sont, en France, réellement froissés ? Nous aimons mieux la franchise de Francoeur, dans *l'Ecole nouvelle*, qui écrit sans ambages : « Il ne manque pas d'honnêtes gens qui considèrent la liberté de penser comme attentatoire aux dogmes de leur religion et il n'y a pas un seul catholique digne de ce nom qui ne tienne pour un abominable sacrilège la consommation du mariage quand le prêtre ne l'a pas béni. Nous sommes loin du simple « froissement ». Il en faut prendre son parti. Notre enseignement moral, notre enseignement historique, pas plus que notre enseignement civique ne peuvent être neutres au point de ne froisser jamais aucune conviction. »

Non, la neutralité est impossible, parce qu'il faut bien que le maître prenne parti et parce que l'éducation de l'enfant exige qu'on lui fasse, à lui aussi, prendre parti. Toute éducation suppose une doctrine de vie. Et nulle précaution oratoire n'est susceptible dans un enseignement digne de ce nom, de voiler complètement l'opinion de l'éducateur. On sera toujours pour ou contre le Christ. Et si, parfois, la bouche se tait, la vie elle-même parle et dévoile l'intime conviction ; car la vie, à elle seule, est déjà une profession de foi.

* * *

Adolescence. — Nombreux sont les psychologues qui ont étudié de très près la curieuse période de transformation que subit le jeune homme, de 13 à 17 ans, environ. Dans la *Revue pédagogique*, M. Chabot analyse quelques-uns de leurs livres et résume leurs observations. Puis, lui-même donne son opinion sur cet âge tourmenté et note deux traits essentiels qui le caractérise. Le premier, c'est l'afflux de vie qui surgit brusquement dans son organisme comme dans son esprit et son tempérament. Le second c'est une inadaptation à la vie ambiante ; l'adolescence est un état provisoire, de malaise, de gaucherie, d'aspiration à quelque chose de plus haut, de meilleur, qui est l'avenir entrevu dans des rêves incohérents et enthousiastes.

Ce qu'il faut lui donner, c'est un emploi à l'énergie qu'il a de trop ; il faut, puisqu'il est avide de liberté, lui permettre et l'aider à conquérir la liberté vraie, la domination de soi, la soumission volontaire à des règles acceptées par lui, à une fin voulue par lui ; ce qu'il lui faut, c'est un idéal de vie qui le prenne tout entier, corps et âme, et à la réalisation duquel il consacre généreusement l'excès de vie qu'il sent bouillonner en lui.

Mais citons M. Chabot : « Rousseau, qu'il faut commencer par relire, et qui a presque tout dit sur ce grand sujet, a marqué nettement le premier de ces faits avec la différence qui oppose l'adolescent à l'enfant, et même à l'adulte. L'enfant est faible parce qu'il a plus de besoins que de forces. Mais « à douze ou treize ans ses forces se développent bien plus rapidement que ses besoins... ; il a de la force au delà de ce qu'il lui faut. » Et il s'agit de celle de l'esprit aussi bien ou même plus encore

que de celle du corps. « C'est le seul temps de sa vie où il sera dans ce cas. » L'adolescent a plus d'énergie en lui qu'il ne lui en faut pour vivre ; il a, suivant un mot de Barbey d'Aurevilly, « du vin dans sa coupe. » C'est un trop-plein de vie qui dilate ses poumons, gonfle ses artères, tient ses muscles tendus et ses nerfs surexcités ; tout son être débordé et s'élançait à l'action. De sentir sa force, il éprouve une joie qui y ajoute encore ; mais de plus il la sent croître, ce qui est la plus grande joie de vivre, puisque c'est jouir non seulement du passé acquis et du présent qui le résume, mais de l'avenir même. Ainsi l'adolescent, toujours emporté au delà du présent, découvrant en lui à chaque instant des ressources d'énergie et des promesses nouvelles, ne sent point ses limites. Les obstacles l'irritent sans doute, mais aussi le surexcitent d'abord sans déconcerter cet élan et cette foi. Voilà comment s'explique son besoin de s'affirmer, de s'opposer, de dominer, de surpasser tout le monde et soi-même, d'aller à l'extrême en tous sens et comme à l'infini ; car il n'est déjà plus dans le lieu, ni dans le moment où il agit : son élan le porte incessamment au delà. C'est la raison encore de son orgueil si candide, et de sa jactance, de ses présomptions étranges, de sa brutalité qui paraît égoïste, de son instabilité qui paraît folle, de ses révoltes contre les autorités et disciplines, de son esprit d'anarchie. C'est tout son avenir qui envahit le présent et, ne s'y pouvant enfermer, y jette le désordre, la contradiction, la folie en apparence. L'adolescence est une ivresse, puisque l'ivresse consiste pour l'homme à perdre conscience de ses limites, à se croire surhomme. Elle ne veut connaître ni frein, ni chaînes, ni règle, ni dépendance. Bossuet l'a admirablement exprimé : « Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. » (Panégyrique de Saint-Bernard).

Tout s'exalte à la fois, et les antinomies latentes de la nature, que masque la vie banale et terre à terre, éclatent ici en violents contrastes et conflits. En désaccord avec lui-même, l'individu se heurte aux exigences de la matière ou de la société, et s'y adapte d'autant moins que sa force débordé de tous côtés, tumultueusement. Les limites de l'homme sont toujours prochaines ; tout élan de force humaine a ses rémissions, ses détentes, ses fatigues, et la réalité nous tire brutalement du rêve. Il est donc fatal que l'adolescent retombe souvent dans la langueur, parfois s'abîme dans le marasme. Ainsi, aux causes intérieures de désordre s'ajoutent ces conflits et ces incompatibilités. L'adolescence est bien l'âge des contradictions. Mais voici l'autre grand fait qui, cause profonde de la crise, en annonce la résolution.

Anarchisme, avons-nous dit, et égoïsme de surhomme. Il y a autre chose ; et ce n'est ni tout le sens, ni le vrai sens de l'instinct qui appelle l'adolescent à une vie nouvelle. La vie qui s'affirme en lui ne trouve pas sa fin dans les limites de son individualité ; et c'est pourquoi elle n'y trouve pas son équilibre. Ce n'est pas en lui qu'elle se détermine et s'achève. Elle le dépasse ou plutôt le porte au delà de lui-même, soit dans l'espace, soit dans le temps. De ce mouvement, l'individualisme n'est qu'une étape, l'anarchisme une déviation. Au vrai, c'est l'humanité qui s'affirme en lui et le réclame pour ses fins, physiques sans doute, mais

aussi morales, dans une exaltation de soi qui tend normalement au sacrifice. Il est impatient, semble-t-il, de toute discipline, de toute loi :

« Moi, dis-je, et c'est assez. » Rien n'est plus faux. Ce qui l'irrite, jusqu'à la révolte brutale parfois, ou jusqu'au désespoir farouche, c'est la soumission à la règle banale, routinière, si légitime qu'elle soit, aux conventions étroites et mesquines. C'est la discipline des petites choses, et des petites contraintes ; c'est celle de nos internats ; c'est pour ces grands adolescents que sont les soldats, celle de la caserne en temps de paix ou d'oisiveté. Mais avec l'élan du sentiment ou de l'action, tout change. Qu'on appelle ce révolté de seize ou dix-huit ans à une entreprise généreuse, qu'on encourage en lui quelque grande ambition, qu'un maître ou un chef le soulève au-dessus de la besogne banale, et incarne un moment pour lui un idéal de science, de talent, de bravoure ; et voilà qu'il se plie tout seul à la règle la plus dure, d'autant plus heureux qu'elle est plus dure, plus extraordinaire, et qu'il faut plus de courage, j'allais dire d'héroïsme, pour s'y soumettre. Le voilà prêt à toutes les continences, à toutes les docilités, à toutes les abnégations. Donnez-lui l'occasion de quelque prouesse, où il se dépasse et dépasse la vie commune ; donnez-lui l'espoir ou l'illusion d'être un héros, c'est le plus discipliné des soldats et des élèves. Et si la règle manque, c'est lui qui la réclame. L'anarchiste est devenu le soldat modèle. C'est qu'il est maintenant sur son vrai plan de vie. Il sent vivre en lui l'humanité, non point seulement celle du passé, dont la vie se prolonge en traditions, où il ne voit encore que des routines, mais celle de l'avenir, celle qu'il faut produire et procréer. Physiquement, c'est l'élan de l'instinct sexuel qui tend à la paternité et au don de soi. Dans l'ordre de l'esprit, c'est le besoin aussi d'une vie nouvelle et plus haute, vie d'amour, de science, d'art, de vertu, vie d'une cité idéale ou céleste, auprès de laquelle la cité positive apparaît terne, monotone ou révoltante. La loi de l'une lui pèse, l'exaspère ; la loi de l'autre, ou qui conduit à l'autre, le trouve docile ou plutôt enthousiaste. En ce sens, l'adolescence est plus ou moins mystique, et tous ceux qui l'ont observée signalent chez la plupart des adolescents, soit une exaltation du sentiment religieux proprement dit avec des conversions inattendues, soit cette ardeur de générosité qui va naturellement aux extrêmes, comme au delà du temps et de l'espace, et qui ainsi est encore religieuse. Quant au cynisme et au vice des autres, ce ne sont que les formations d'un instinct qui allait ailleurs, et qu'ont dépravé la débilité physique, la dégénérescence, la misère, ou les fautes de l'éducation ». Il y a, nous semble-t-il, dans cette citation, des indications dont ceux qui traitent avec des adolescents peuvent tirer profit.

* * *

Le vocabulaire des enfants. — Il est beaucoup plus étendu qu'on ne se l'imagine, nous affirment des psychologues américains, dont M. G. Compayré résume les travaux dans *l'Éducateur moderne*. M. Payot prétendait, il y a quelques années, que le vocabulaire d'un paysan adulte ne comprenait pas plus de 400 mots. Les évaluations présentées par d'autres observateurs établissent au contraire que la mémoire verbale

des enfants s'étend très rapidement. C'est ainsi que M. Pelsma a étudié patiemment les mots dont dispose une petite fille, intelligente et riche, élevée par sa mère surtout. Il a noté d'abord tout ce que l'enfant dit spontanément. Il a provoqué l'expression de mots supposés connus. Il a montré des objets et en a demandé le nom. Il a suggéré à l'enfant d'engager telle conversation avec sa poupée ou ses jouets. Enfin, il l'a priée de noter tous les mots qu'elle connaissait et qui lui passaient par la mémoire. On ne saurait être plus méticuleux. Et M. Pelsma a pu dresser de longs tableaux précis et complets où sont énumérés, âge par âge, les vocables employés par sa fille ; à 12 mois, 10 mots ; à 24 mois, 379 ; à 36 mois, 681 ; à 4 ans, 1,278 mots, les noms propres étant exclus. Le chiffre supposé par M. Payot pour des adultes est bien dépassé.

M. Auroy, un Français, après une sérieuse enquête a pu établir le tableau suivant des mots, sinon prononcés, du moins compris : à 7 ans, 4,000 mots ; à 8 ans, 6,300 ; à 9 ans, 8,100 ; à 10 ans, 10,200 ; à 14 ans, 19,800. C'est beaucoup !

Nous pourrions tirer une conclusion de ces données qu'on pourrait multiplier. C'est que la famille et le milieu social fournissent à l'enfant un vocabulaire plus riche qu'on ne le croit. L'école n'a pas à négliger cet apport de savoir extra-scolaire. Elle doit s'en servir et l'organiser, car il est informe, et le préciser, car il est souvent vague et approximatif, le corriger, car il est impropre souvent et le compléter enfin. Mais il est absurde de l'ignorer ou de le méconnaître.

Eugène DÉVAUD.



BIBLIOGRAPHIES

I

Orthographe des noms des communes politiques déclarée obligatoire pour les administrations fédérales, in-8°, de 112 pages, Berne, Imprimerie Hans Feuz.

Ce travail indique l'orthographe des noms des communes suisses d'après les arrêtés du Conseil Fédéral. Il contient, en outre, un aperçu de la division du territoire politique de la Confédération, l'indication de la langue prédominante, les autorités, le chiffre de la population résidente au 1^{er} décembre 1910, la division administrative des cantons, etc. Dans un index alphabétique, figurent tous les noms synonymes des communes politiques. Autant que nous sachions, c'est pour la première fois que l'on a indiqué, pour toutes les communes, le numéro de leur feuille respective dans l'atlas topographique Siegfried. Cette dernière innovation intéressera surtout les cercles militaires.